

Les créations d'entreprises en France ont atteint en 2018 le niveau record de 691 283, en hausse de 17 % par rapport à 2017.

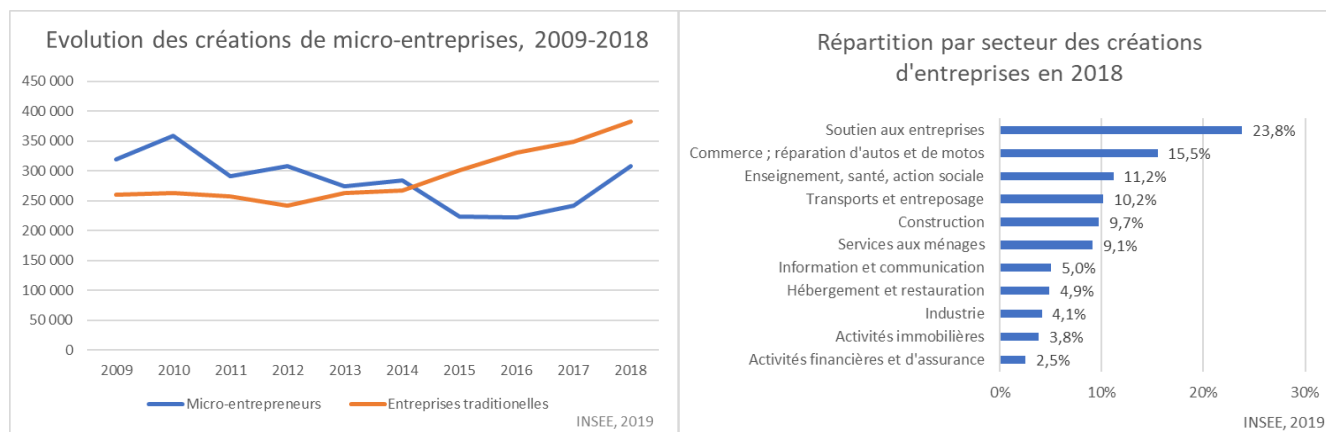
ELEMENTS CLES

- 691 000 entreprises ont été créées en France en 2018, soit 100 000 de plus qu'en 2017.
- Les micro-entrepreneurs représentent 45 % des créations, les entreprises individuelles classiques 26 % et les sociétés 29 %.
- Quatre secteurs représentent plus de la moitié des créations d'entreprises en 2018 : les activités spécialisées, scientifiques et techniques (17,6 %), le commerce (15,5 %), le transport et l'entreposage (10,2 %) et la construction (9,7 %).
- Les créations d'entreprises augmentent de 19 % en Ile-de-France, en Normandie et en PACA.
- 38 % des créateurs d'entreprises ont moins de 30 ans, et 40 % sont des femmes.

- 691 000 entreprises ont été créées en France en 2018, soit 17 % de plus qu'en 2017, après une hausse de 7 % l'an passé.
- En 2018, les micro-entrepreneurs représentent 45 % des créations, les entreprises individuelles classiques 26 % et les sociétés 29 %. Les créations de tous les types d'entreprises ont augmenté : +28 % pour les micro-entrepreneurs, +20 % pour les entreprises individuelles classiques et +2 % pour les sociétés. La forte augmentation des créations de micro-entreprises s'explique en partie par les relèvements de seuil de chiffres d'affaires introduits en début d'année. A leur apparition en 2009, les micro-entrepreneurs étaient plus nombreux parmi les créations d'entreprises ; cependant, les créations d'entreprises « classiques » les ont dépassées en 2015 (cf. graphique).
- Les créations de sociétés concernent à 61 % des SAS (Sociétés par actions simplifiées) et à 36 % des SARL (Sociétés à responsabilité limitée). La part des SAS augmente de façon continue depuis quelques années, et a dépassé le seuil des 50 % en 2015.
- Quatre secteurs représentent plus de la moitié des créations d'entreprises en 2018 : les activités spécialisées, scientifiques et techniques (17,6 %), le commerce (15,5 %), le transport et l'entreposage (10,2 %) et la construction (9,7 %). 86 % des créations d'entreprises se font dans les services, 10 % dans la construction et 4 % dans l'industrie.
- Les créations ont augmenté dans tous les secteurs ; les trois catégories les plus dynamiques sont le transport et l'entreposage (+68,1 %), les services aux ménages (+24,8 %) et les activités immobilières (+19,1 %). La hausse des créations dans le secteur du transport, qui représente 10 % de l'ensemble des créations, est portée par celle des « autres activités de poste et de courrier », qui incluent la livraison à domicile (+166 % en 2018). L'augmentation dans le secteur des activités spécialisées s'appuie elle sur la croissance des activités de conseil (+27 %).
- Les créations d'entreprises sont dynamiques sur l'ensemble du territoire. Elles augmentent particulièrement en Guyane (+35 %) ainsi qu'en Ile-de-France, Provence-Alpes Côte d'Azur et Normandie (+19 %).
- 3 % des nouvelles entreprises emploient au moins un salarié au moment de leur création ; ce chiffre passe à 6 % en excluant les micro-entrepreneurs. Les entreprises employeuses démarrent leur

activité avec 2,7 salariés en moyenne. Le recours à des salariés est plus fréquent dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration (15 %) et de la construction (9 %).

- L'âge moyen des créateurs d'entreprises individuelles en 2018 est de 36 ans, et 38 % des créateurs d'entreprises ont moins de 30 ans. Les secteurs où les entrepreneurs sont les plus jeunes sont les transports et l'entreposage (28 ans) et l'information et la communication (32 ans).
- Quatre entreprises individuelles sur dix ont été créées par des femmes en 2018. Les secteurs les plus féminins sont la santé humaine et l'action sociale (75 %), les services aux ménages (70 %) et l'industrie (52 %).



METHODOLOGIE

Les statistiques sur les créations d'entreprises proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (issu de Sirene) géré par l'Insee. L'étude porte sur les créations d'entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut les activités financières.

Sont désignées par entreprises les unités légales productives marchandes inscrites au répertoire des entreprises et des établissements. Les entreprises individuelles sont les entreprises dont la personnalité morale n'est pas différente de la personnalité physique. Les entreprises classiques désignent les entreprises hors micro-entrepreneurs. Les entreprises individuelles classiques désignent les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs.

Les créations d'entreprises correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3703745>

Business France participe au développement et à la réussite internationale des entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, en les accompagnant du début à l'aboutissement de leurs projets.
www.businessfrance.fr/